



Valence, le 19 décembre 2024

Affaire suivie par : Lcl Benoit MAURIN
Groupement : GFS

NOTE DE SERVICE N° 2025/02

OBJET : Programme des formations de maintien et de perfectionnement des acquis 2025 pour les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels du SDIS 26

La formation de maintien et de perfectionnement des acquis s'impose aux sapeurs-pompiers quel que soit leur statut. Le programme¹ de l'année 2025 et ses évolutions vous sont présentés ci-dessous.

1. Le secours et les soins d'urgence aux personnes.

A l'identique des années précédentes, la participation aux huit séquences conditionnera l'aptitude opérationnelle de l'année 2026. Des thématiques nouvelles en lien avec les dispositions de la loi Matras seront développées.

2. La lutte contre les feux de structure

Cette thématique comprend deux séquences, la lutte contre les feux de silos et les feux de structures en présence de panneaux photovoltaïques.

S'agissant d'une mission exclusive des sapeurs-pompiers et compte-tenu des enjeux de sécurité des personnels engagés, l'aptitude opérationnelle INC-2026 sera conditionnée à la réalisation d'au moins une des deux séquences.

3. La lutte contre les feux de végétation

La réalisation de la séquence sur cette thématique est obligatoire et conditionnera l'aptitude opérationnelle FDF-2026 des sapeurs-pompiers.

4. Les opérations diverses

Cette thématique comprend une séquence de 1 heures 30.

¹ Ce programme annuel vient en complément des FMPA ARI et FMPA de spécialité.

5. Les FMPA pour les CIS disposant de moyens particuliers

Les séquences SEC, MEA, NRBC, FMOGP, FGPD, GLOGRT, GDECON d'une durée de 3 heures sont maintenues pour les CIS qui disposent de ces équipements.

6. L'adaptation aux risques locaux

Afin de répondre aux problématiques locales et aux enjeux du secteur opérationnel, 4 séquences sont laissées à l'initiative du chef de CIS et de son encadrement.

7. La préservation du capital santé et la réalisation des tests d'indicateurs de la condition physique.

La préservation du capital santé est fondamentale, elle passe par l'activation de plusieurs leviers dont celui de maintien et de l'amélioration de la condition physique. Aussi, une séquence de 1 heures 30 sera dédiée à la réalisation des ICP et fera l'objet d'une indemnisation pour les sapeurs-pompiers volontaires.

Vous trouverez en annexe, la programmation détaillée de ces formations.

Votre chef de groupement territorial ainsi que le groupement formation-sport restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le directeur départemental

Contrôleur général Didier AMADEÏ

Destinataires :

Tous chefs CIS
Tous chefs de groupement
chefs de pôle et chef de la sous-direction santé

NSD 2025/02 - FMPA SSUAP 2025

- Chaque séance de FMPA SSUAP sera encadrée par un ou des FPS ayant suivi leur FC au dernier trimestre 2024 et titulaires de l'ACCPRO, en respectant un ratio de 12 apprenants maximum pour un formateur.
- Un ISP complète cet encadrement pour la séquence n°2 et pour la séquence n°1 pour les CIS dotés de stylo auto-injecteur d'adrénaline.
- La plateforme ENASIS espace "SSUAP" puis "FMPA SSUAP 2025" contient des ressources pour animer les séquences ainsi que les référentiels techniques (QPACRE) du SDIS26

Séquence	Durée	Thématique	Points particuliers	Ressources matérielles	Ressources numériques
SSUAP 1	1h30	Bilan MARCHÉ : réaction allergique grave et aide à la prise d'un médicament + apport ISP sur stylo auto-injecteur d'adrénaline (si CIS doté en 2025)	Pour les CIS doté de stylo auto-injecteurs, le binôme FPS/ISP ou "ISP FPS" est obligatoire	VSAV OPS du CISS stylo auto-injecteur de formation (voir ISP)	Recommandations PSE1 et PSE2 2023 : pages 202-204
SSUAP 2	1h30	Bilan MARCHÉ de l'enfant et évaluation de sa douleur + échelle EVENDOL (recos PSE 2023, mise en place 2025)	Le binôme FPS/ISP ou "ISP FPS" est obligatoire	ISP	Recommandations PSE1 et PSE2 2023 : page 68
SSUAP 3	1h30	Bilan MARCHÉ : traumatismes des membres	Atelles à dépression, écharpe, contre-écharpe, écharpe oblique	VSAV OPS du CIS Echarpes non opérationnelles	Recommandations PSE1 et PSE2 2023 : pages 293-295, 301 et 309
SSUAP 4	1h30	Bilan MARCHÉ : perte de connaissance traumatisé	Motard casqué, à plat ventre	Casque moto de formation	Recommandations PSE1 et PSE2 2023 : pages 44, 327, 318, 47, 323, 49, 375, 316 et 371
SSUAP 5	1h30	Bilan MARCHÉ : traumatisme du dos (l'immobilisation générale sur plan dur)	Peu courant mais possible victime à plat dos, à plat ventre et debout	VSAV OPS du CIS	Recommandations PSE1 et PSE2 2023 : pages 311, 313, 314 et 315
SSUAP 6	1h30	Bilan marche : traumatisme du bassin	Utilisation ceinture pelvienne	VSAV OPS du CIS Ceinture pelvienne de formation	Recommandations PSE1 et PSE2 2023 : pages 276 et 299
SSUAP 7	1h30	Plaie par arme à feu ou au couteau	Hémorragie en zones garrotables et non garrotables, plaie thoracique soufflante	VSAV OPS du CIS Garrot de formation Pansement hémostatique de formation	Recommandations PSE1 et PSE2 2023 : pages 126, 290 et 150
SSUAP 8	1h30	Préservation du potentiel opérationnel Rappels USMP			Recommandations PSE1 et PSE2 2023 : page 22 et NS n°2021/28

Le formateur à la fin de chaque séquence devra impérativement renseigner la fiche de présence, qui sera signée par chaque participant, puis la transmettre au chef de centre pour la validation et la saisie des CRA.

NSD 2025/02 - FMPA INCENDIE ET FEUX DE VEGETATION 2025

Séquence	Compétences à développer	Points particuliers	Forme	Encadrement recherché	Apprenants mini/max	Ressources
INC n°1 Feu de silo 1h30	CATE: exploitation des plans à disposition et lien avec le chef d'établissement COD EP: pérennité de l'eau et gestion de la rotation binôme BAT1: selon mission CATE sous ARI BAT2 : selon mission CATE sous ARI Binôme de sécurité : selon mission sous ARI	Plan ETARE et/ou plan d'intervention Tableau de contrôle et lignes guides Parc matériel du binôme sécurité Ventilation naturelle des locaux	MSP sur un site du secteur avec un silo, contenant de la sciure ou des copeaux de bois, des céréales, des engrais, ...	3 encadrants ACCPRO de préférence sous/officier	6 à 12	IP 09 - Intervention sur les incendies de structures NTO 03 - Engagement en milieu vicié NTO 04 - Sauvetage et Auto-sauvetage du binôme incendie sous ARI NTO 05 – Établissements et techniques d'extinction NDO 14 – Interventions en silo NDO 13 -Feux impliquant les engrais (à revoir si silo avec engrais) NDO 16 – Zonage opérationnel et identification des façades d'un bâtiment en incendie NDO17 – Evaluation et conseil technique en cas de dommages sur la structure (à relire par les CATE et COS)
INC n°2 Feu de structures en présence de panneaux photovoltaïques 1h30	CATE : analyse du risque et des enjeux COD EP : pérennité de l'eau BAT 1 et BAT 2 : établissement lance queue de paon ou LDV en protection, établissement sur ordre LDV jet diffusé par impulsion à plus de 3 m sur panneau	Stratégie d'intervention opérationnelle Action reflexe de protection Action réfléchie à proximité des panneaux	MSP sur site avec panneaux si possible en lien avec installateur	3 encadrants ACCPRO de préférence sous/officier si possible	6 à 12	IP 09 - Intervention sur les incendies de structures NTO 05 – Établissements et techniques d'extinction Fiches INC.09 intervention impliquant des panneaux photovoltaïques TOP.03 Intervention impliquant un ouvrage électrique
FDF n°1 1h30	CA FDF : lecture de carte, analyse de ZI et transmission (postes ANTARES et analogique) COD FDF : règles de la conduite hors-chemin EQ FDF : sécurité individuelle et collective et manœuvres FDF	Conforme à la doctrine départementale Appel de détresse et repli d'urgence En CCF isolé ou en UIFF avec son CDG Revoir la mise en œuvre des cagoules filtrantes	MSP en milieu boisé avec obstacles ou points sensibles APP suivant besoin avant ou après MSP	3 encadrants ACCPRO et CA FDF	6 à 12	GDO/ GTO feux de forêt et d'espace naturel PIO Système d'information et de communication PIO Gestion des appels de détresse Fiche TOP.22 cagoule filtrante RETEX SDIS 45 – Feu de récolte milieu péri-urbain RETEX SDIS44 – Feux d'espace naturels RETEX SDIS 62 – CCF bloquée en intervention

Le formateur à la fin de chaque séquence devra impérativement renseigner la fiche de présence, qui sera signée par chaque participant, puis la transmettre au chef de centre pour la validation et la saisie des CRA.

NSD 2025/02 - FMPA DIV 2025

Séquence	Compétences à développer	Points particuliers	Forme	Encadrement recherché	Apprenants mini/max	Ressources
DIV 1 LSPCC– progression en toitures 1h30	La sécurité lors des interventions en hauteur L'analyse de la situation par le chef d'agrès, la mise en œuvre des LSPCC par les chefs d'équipe et équipiers		MSP sur une toiture reconnue au préalable, présentation des différentes toitures	2 encadrants ACCPRO et sous/officier si possible	3 à 12	IP 04 – Inondations–Tempêtes révisée en 2024

FMAPA MOYENS PARTICULIERS 2025

Séquence	Compétences à développer	Points particuliers	Forme	Encadrement recherché	Apprenants mini/max	Ressources
CIS dotés de FPT NRBC 3 heures	Compétences liées à la spécialité NRBC	Conforme à la doctrine départementale	MSP avec 3 à 5 plastrons APP suivant besoin avant ou après MSP	2 encadrants ACCPRO	3 à 9	1 FPT + lot NRBC Plateforme formation ENASIS NDE 10 LOT FPT NRBC RDE 05 Groupe de sauvetage NRBC
CIS dotés de MEA 3 heures	CA MEA : évaluation de la mission et expression d'un SMES COD MEA : mise en œuvre EQ MEA : EPI et matériel de l'agrès (Possibilité de faire le complément EQ MEA SPV- voir RCC EQSPV MEA)	Rappel sur la doctrine des emplois opérationnels MEA NS 2022-36	MSP en façade d'immeuble avec difficulté de stationnement	2 encadrants ACCPRO et CA MEA (voir le RCC pour complément EQ SPV MEA)	3 à 9	1 FPT + 1 MEA Plateforme formation ENASIS
CIS dotés d'un engin de sécurité	CDG : coordination technique du dispositif Equipage VSR : MGO SR Equipage VSEC : balisage et sécurisation de l'AVP	Conforme aux recommandations PISIR	MSP sur voirie fermée avec AVP mettant en cause 1 VL seule APP suivant besoin avant ou après MSP	2 encadrants ACCPRO	3 à 9	1 VSR + 1 VSEC+ si possible 1 CDG Plateforme formation ENASIS

Le formateur à la fin de chaque séquence devra impérativement renseigner la fiche de présence, qui sera signée par chaque participant, puis la transmettre au chef de centre pour la validation et la saisie des CRA.

NSD 2025/02 - FMPA ADAPTATION AUX RISQUES LOCAUX 2025

Séquence	Compétences à développer	Points particuliers	Forme	Encadrement recherché	Apprenants mini/max	Ressources
Adaptation aux risques locaux 3 heures	Compétences liées aux risques du secteur	3 heures		2 encadrants ACCPRO et sous/officier si possible	3 à 12	Moyens du CIS Site extérieur adapté Plateforme formation ENASIS
INC ou FDF ou DIV ou TOP ou autres séquences d'adaptation aux risques locaux	Compétences liées aux risques du secteur	1 heure 30		2 encadrants ACCPRO et sous/officier si possible	3 à 9	Moyens du CIS Site extérieur adapté Plateforme formation ENASIS Deux portes de forçement pédagogiques sont disponibles au GFS, si besoin, en lien avec la distribution par le GST des outils de forçement (NDO33)
	Compétences liées aux risques du secteur	3 heures				
	Compétences liées aux risques du secteur	3 heures				

FMPA INDICATEURS DE LA CONDITION PHYSIQUE 2025

Séquence	Compétences à développer	Points particuliers	Forme	Encadrement recherché	Apprenants mini/max	Ressources
ICP 1heure 30	Maintien de la condition physique	une séquence de 1h30 est prévue dans WEBACT pour l'indemnisation des EAP et des SPV qui réalisent les ICP	Par l'EAP	1 EAP	3 à 12	

Le formateur à la fin de chaque séquence devra impérativement renseigner la fiche de présence, qui sera signée par chaque participant, puis la transmettre au chef de centre pour la validation et la saisie des CRA.